



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Direction des Parcs Nationaux
du Sénégal



Rapporteur : Cne Fatimata BA

Février 2018

Table des matières

I. Contexte	3
II. Objectif	3
III. Thèmes développés	3
IV. Déroulement des activités	3
4.1- les Discours	4
4.2. Les Présentations	5
4.2.1. Présentation du thème de la journée : Les zones humides urbaines pour un avenir urbain durable	5
4.2.2. Aperçu sur la qualité des eaux de la technopole de Dakar	6
4.2.3. Les biens et services éco systémiques du Technopôle de Dakar	6
4.2.4. Le Dénombrement international des oiseaux d'eau	7
4.2.5. Le Dénombrement international des oiseaux d'eau (DIOE) : intérêts et résultats.....	7
4.2.6. Suivi bioécologique des zones humides : Cas des AMP	7
Conclusion	7

I. Contexte

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, en collaboration avec ses partenaires, a célébré la Journée mondiale des zones humides le vendredi 02 Février 2018 au Technopôle de Dakar. Les manifestations de cette année ont été organisées avec Nature Communauté Développement (NCD), Association Action Citoyenne (ACC), Wetlands, PRCM et Union des Horticulteurs (UDH). La Direction des Parcs nationaux a assuré le leadership en collaboration avec la Direction des Aires marines communautaires protégées. En prélude à cette journée, un forum sur le développement durable (FDD), organisé sur l'initiative de ACC s'est déroulé du 1^{er} au 04 Février sur le même site du Technopôle en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers.

Le thème de la Journée Mondiale des Zones humides (JMZH) de cette année porte sur : « Les zones humides pour un avenir urbain durable ». Ceci souligne le rôle important des zones humides urbaines qui rendent les villes agréables à vivre. Ce thème a été abordé sur différentes formes à travers plusieurs exposés lors de cette journée.

II. Objectif

L'objectif principal de la célébration de la Journée mondiale des zones humides (JMZH) a été la sensibilisation du grand public sur l'importance des zones humides et les menaces qui pèsent sur celles-ci afin que les populations et les communautés scientifiques réfléchissent sur des actes qui puissent aider les décideurs à préserver ces sites.

III. Thèmes développés

- Aperçu sur la Qualité des Eaux du Technopôle (Nadia TIH) ;
- Biens et Services Ecosystémiques du Technopôle (Dr Sidya BADIANE) ;
- Dénombrement international des oiseaux d'eau (Gabin AGBLONON);
- Le Dénombrement international des oiseaux d'eau au Sénégal : Intérêts et résultats (Aminata SALL) ;
- Le Suivi bioécologique des zones humides : Cas des AMP (Fatimata BA).

IV. Déroulement des activités

En guise d'introduction le point focal RAMSAR, Cdt Abdou Salam KANE a rappelé les objectifs de la célébration de la journée et le thème de l'année 2018 « les zones humides pour un avenir urbain

durable ». Ensuite il a passé la parole à la représentante du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable., Mme Diatou THIAW, conseillère Technique n° 2 du Ministre.

4.1- les Discours

- **Discours du Président de l'ACC**

Il a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants avant de procéder à une présentation de l'Association Action Citoyenne qui en est à sa deuxième édition du forum pour le Développement Durable (FDD). Cette initiative consiste à mettre en place un cadre de concertation pour faire des plaidoyers, sensibiliser les populations, les autorités et dérouler des programmes d'activités pour une gestion durable des ressources naturelles. Cependant, il est largement revenu sur l'importance du site de Technopôle en termes de richesse (faune (oiseaux) et flore) et des opportunités (création de filières économiques génératrices de revenus et d'emplois, promotion de la recherche scientifique, écotourisme, loisirs, etc.) qu'il offre à l'humanité et aux communautés riveraines en particulier, avant de parler des problèmes et menaces qui pèsent sur ce site. Pour terminer il a réitéré l'engagement des communautés riveraines qui se sont organisées dans un cadre de concertation pour défendre le site du Technopôle qui est une zone non aedificandi. Elles restent déterminées pour un plaidoyer en faveur de la préservation du site de Technopôle.

- **Discours Adrien COLY, Président de NCD**

Le président de l'ONG Nature Communautés et Développement quant à lui est revenu sur les raisons qui ont poussé NCD à s'installer au niveau du Technopôle :

- ✓ Enjeux socio-économiques du Technopôle (Pêche, Maraichage, Ramassage de Paille, Exploitation ligneuse) ;
- ✓ Site d'accueil de près de 170 espèces aviaires dont des espèces menacées ;
- ✓ L'extension de la ville de Dakar sur les zones non aedificandi ;

Pour le dernier point c'est à l'image de beaucoup de zones humides comme (Saint Louis, Ziguinchor (colonisation des berges du fleuve), Joal (extension du bâti et érosion côtière). Ensuite il a expliqué comment le Technopôle participe à la résilience de la ville de Dakar. Puis souhaite que l'on essaye de développer le concept de « smart city » qui promeut une couverture végétale de 32m²/hbts. Il a terminé par une recommandation forte : « Nous voulons que le Technopôle soit érigé site RAMSAR ».

- **Discours du Représentant de Wetlands international, Gabin**

Son discours est axé sur l'importance des zones humides en général et celle du technopôle en particulier, ainsi que les menaces qui pèsent sur ce dernier. Il a aussi renouvelé l'engagement de sa

structure à accompagner les communautés pour un plaidoyer fort et enfin a exhorté l'ensemble des acteurs à agir pour l'intérêt de la préservation des zones humides des pressions et menaces qui les guettent.

- **Discours Représentant Haut Conseil des Collectivités Territoriales (Mamadou Diop THIOUNE)**

Monsieur THIOUNE est largement revenu sur l'importance de la préservation des ressources naturelles et s'est engagé à travers son organisme à porter le plaidoyer auprès des autorités. Il a aussi suggéré que l'accent soit mis sur la dimension population mais également la sensibilisation, l'information et la communication.

- **Discours de la représentante du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)**

La conseillère technique, Mme Diatou THIAW, représentant le MEDD, a à l'entame de son propos transmis les salutations chaleureuses de son excellence Mame Thierno DIENG, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable empêché.

Après avoir remercié les populations, elle est largement revenue sur le rôle des zones humides et leur bon état de préservation vers les années 70. Elle explique aussi qu'un développement durable passerait par des zones humides en bonne santé. Elle a terminé son discours par appel à l'endroit des participants à l'application de la politique nationale sur les zones humides.

4.2. Les Présentations

4.2.1. Présentation du thème de la journée : Les zones humides urbaines pour un avenir urbain durable

La présentation a porté sur les points suivants :

- ✓ La convention RAMSAR sur les zones humides (Iran 1971)
- ✓ La disparition de 64% des zones humides
- ✓ La journée mondiale des zones humides 2018
- ✓ La mauvaise gestion des zones humaines urbaines : Expose les villes aux catastrophes ;
- ✓ Les zones humides et les villes :
 - une longue relation symbiotique
 - des trajectoires opposées
 - le défi
- ✓ le rôle des zones humides

- ✓ Agir en faveur des zones humides urbaines ;
- ✓ Label Ville RAMSAR accréditée pour lequel 80 villes sont candidates au niveau mondial et presque pas de ville africaine;
- ✓ Cadre d'évaluation des risques pour les zones humides ;
- ✓ Quel avenir pour les zones humides urbaines

Cette présentation a suscité beaucoup d'intérêts de la part des participants et les débats étaient axés sur :

- Le statut des hot spots
- L'existence d'une cartographie pour identifier les villes susceptibles d'être ville RAMSAR,
- Faciliter la promotion du Label ville RAMSAR à travers une approche basique.

4.2.2. Aperçu sur la qualité des eaux de la technopole de Dakar

Elle a porté sur quatre points :

- Introduction ;
- Description des plans d'eau constitués par 3 blocs;
- Principales menaces
- Perspectives

A l'issue de cette présentation, le taux de nitrate très élevé 200mg/l alors que la norme est de 50g/l selon l'OMS a suscité beaucoup d'interrogations :

- Est-ce que des analyses ont été faites pour déterminer le taux de nitrate sur les poissons ?
- Les conséquences sur la santé humaine ?

4.2.3. Les biens et services éco systémiques du Technopôle de Dakar

Les services Eco systémiques ont été recensés lors de l'étude dont:

- Approvisionnement
- Régulation
- Culturels
- Religieux
- Les enquêtes ont montré d'importantes retombées économiques :
- 600 maraichers qui gagnent 500000 FCFA par an

- 50 pêcheurs qui se retrouvent avec environ 11500 FCFA par jour
- Et des récolteurs de fourrage qui peuvent se retrouver avec 4000 FCFA par jour

4.2.4. Le Dénombrement international des oiseaux d'eau

- Objectifs et intérêts
- Challenges
- Perspectives

4.2.5. Le Dénombrement international des oiseaux d'eau (DIOE) : intérêts et résultats

- Intérêt et méthodologies
- Présentation des résultats de la campagne de 2017
- Présentations des premières tendances de 2018

4.2.6. Suivi bioécologique des zones humides : Cas des AMP

Elle a porté sur quatre points :

- Introduction
- Approche méthodique du suivi
- Résultats au niveau du réseau (diversité spécifique, Abondance, nature du peuplement et organisation des peuplements ichthyofauniques) ;
- Conclusion.

Pour cette présentation une recommandation a été faite. Il s'agit de la prise en compte de l'aspect pétrole dans la gestion des AMP.

Conclusion

Ces différentes présentations suivies de discussions ont signé la fin de la célébration de la journée mondiale sur les zones humides édition 2018.